

ENCOR UNE ESCROQUERIE DE CHEQUE

Par sousou2, le 20/09/2011 à 01:16

Bonjour a tous!!

J'ai déposer un "chèque" d'une copine sur mon compte

Celle ci n'avait pas de compte et ce trouver dans la galère

Donc forcement je lui ai rendu service et donc elle a eu 1250€ en liquide.

Le probleme c qu'une semaine après la banque appel pour m'avertir de mon découvert la personne a fait opposition et moi jme retrouve dans la merde

Ma banque dit qu'"elle peut rien pour moi la police il sont trop long

je vie chez mes parent il ne sont pas au courant de la situations et je n'ai aucun moyen de remédier a sa

Je ne c plus koi faire svp aidez moi

J'ai porter plainte mais sa change rien pr l'instant

comment faire?? repondez moi svpp

Est ce que sans qu'elle soit enfermer c possible d'être rembourser?

Merci pr vos rep

Par Domil, le 20/09/2011 à 04:41

Le titulaire du compte était qui ? Vous connaissiez cette personne ? Pourquoi une opposition ? chèque volé ? signature contrefaite ?